

CONSEILLER PRINCIPAL D'EDUCATION

REFERENTIEL DE COMPETENCES

FONCTIONNEMENT DE L'E.P.L.E.

| Situations professionnelles | Connaissances | Savoir-faire du C.P.E. |
|--|--|---|
| Gestion des absences des élèves | <ul style="list-style-type: none"> - Connaissance du système éducatif et du fonctionnement de l'établissement - Connaissance des lois et règlements (responsabilité et sécurité) - Connaissance de l'environnement social, économique, familial... - Connaissance de la psychologie de l'adolescent - Connaissance des réseaux de partenariats internes et externes | <ul style="list-style-type: none"> - Il conçoit un système de contrôle et de gestion des élèves (recueil et exploitation d'informations) - Il identifie les problèmes et met en oeuvre le suivi éducatif de l'élève - Il prévoit la délégation de certaines tâches au personnel de la Vie Scolaire - Il collabore avec l'équipe pédagogique (Professeur Principal) et les divers partenaires (Assistante Sociale - au sein de la Commission pour l'affectation des fonds sociaux, par exemple, Infirmière, Médecin scolaire, parents...) - Il utilise l'outil informatique |
| Mouvements et sécurité des élèves | <ul style="list-style-type: none"> - Connaissance des règles de sécurité concernant les biens et les personnes - Connaissance du règlement intérieur (à l'élaboration duquel le C.P.E. collabore) - Connaissance du rôle et des attributions du Comité Hygiène et Sécurité | <ul style="list-style-type: none"> - Il organise la répartition des postes de travail de l'équipe Vie Scolaire - Il vérifie son application - Il sensibilise le personnel de la Vie Scolaire et les élèves aux règles de sécurité et de vie collective - Il participe à l'encadrement des exercices d'évacuation - Il veille, au même titre que les autres personnels de l'E.P.L.E., au respect de ces règles - Il collabore avec les services extérieurs compétents (pompiers, police, gendarmerie...) |
| Gestion et animation du personnel de la Vie Scolaire | <ul style="list-style-type: none"> - Connaissance du statut des différents personnels (Assistants d'éducation, M.I./S.E., Aide-éducateurs, C.E.S.) - Connaissance du management (gestion des ressources humaines) | <ul style="list-style-type: none"> - Il fixe les objectifs de service qui découlent du projet Vie Scolaire - Il forme les différentes catégories de personnels - Il anime l'équipe Vie Scolaire - Il délègue - Il contrôle l'exécution des tâches - Il régule et évalue les actions de l'équipe |

COLLABORATION AVEC LES ENSEIGNANTS

| Situations professionnelles | Connaissances | Savoir-faire du C.P.E. |
|---|--|--|
| <p>Echanges d'informations sur le comportement et les activités de l'élève</p> | <p>Avec l'équipe pédagogique : collaboration au suivi de l'élève, à son évaluation et l'élaboration de son projet</p> <p>Avec l'élève : suivi et aide à l'élaboration de son projet</p> <p>Avec la classe : suivi et régulation du groupe</p> | <p>- Il construit l'information : il observe (identification et interprétation des différents indicateurs), il recueille des renseignements (avec l'aide de l'équipe Vie Scolaire), il analyse les comportements</p> <p>- Il communique efficacement : il écoute, il synthétise, il dialogue, il favorise l'expression</p> |
| <p>Avec l'équipe pédagogique : collaboration au suivi de l'élève, à son évaluation et l'élaboration de son projet</p> <p>Avec l'élève : suivi et aide à l'élaboration de son projet</p> <p>Avec la classe : suivi et régulation du groupe</p> | <p>- Connaissance des différentes méthodes d'apprentissage et de travail personnel (organisation et gestion du temps), et des créneaux horaires de travail en classe auxquels le C.P.E. peut participer (Travaux Personnels Encadrés en lycée, Projets Pluridisciplinaires à Caractère Professionnel en lycée professionnel, Itinéraires de découvertes en collège, Heures de vie de classe...)</p> <p>- Connaissance des différentes filières et possibilités d'orientation</p> <p>- Connaissance des différents modes d'évaluation</p> <p>- Connaissance des processus d'élaboration du projet de l'élève</p> <p>- Connaissance des phénomènes relationnels (analyse transactionnelle...)</p> <p>- Connaissance des différents types d'entretien</p> <p>- Connaissance de la dynamique des groupes</p> | <p>- Il participe à la réflexion de l'équipe pédagogique et à la prise de décision concernant l'élève dans les différentes instances</p> <p>- Il accompagne l'élève dans sa démarche</p> <p>- Il rencontre les familles</p> <p>- Il collabore à la mise en place de projets (information à l'orientation, information comportementale) et à la résolution des conflits</p> |

ANIMATION EDUCATIVE

| Situations professionnelles | Connaissances | Savoir-faire du C.P.E. |
|---|--|---|
| Animation des différentes instances : Conférence des délégués, Conseil des délégués pour la Vie Lycéenne, Foyer Socio-Educatif, Maison des lycéens... | - Connaissance des textes officiels concernant les différentes instances, les droits et devoirs des élèves... | - Il aide à la mise en oeuvre des projets des élèves : analyse des besoins, définition des limites, application du principe de réalité... - Il guide, accompagne, forme des élèves responsables |
| Fonctions de formation à la citoyenneté : accueil de tous les élèves tout au long de l'année, expression des élèves (individuelle, collective, par représentation : les délégués), implication des élèves dans divers projets et comités | - Connaissance du projet d'établissement (des divers projets des équipes pédagogiques de l'E.P.L.E.) - Connaissance du management (des formes participatives) et des textes et documents afférents (l'élève acteur de la Vie Scolaire...) | - Il rédige un projet Vie Scolaire et le diffuse largement - Il met en place des stratégies d'accueil impliquant toute l'équipe Vie Scolaire - Il organise, met en place, anime des structures favorisant l'expression des élèves (Conseil des délégués en collège, Commission des menus, par exemple) - Il fait en sorte (travail de relations publiques, de négociation...) que l'ensemble de la communauté scolaire le considère comme partenaire (au sein du Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté, par exemple) |
| Elections & Formation des délégués | - Connaissance des textes officiels sur la démocratie à l'école - Connaissance de méthodologie(s) de formation des délégués | - Il organise une campagne électorale en collaboration avec les Professeurs Principaux et d'éducation civique et les différentes élections avec l'équipe de Direction - Il constitue et forme une équipe-ressource qui participera à la formation et légitimera la mise en oeuvre d'une vie démocratique au collège ou au lycée |

© *Papiers Universitaires* [<http://perso.wanadoo.fr/papiers.universitaires/cpe.htm>]

Ce référentiel est le résultat d'un travail collectif élaboré au printemps 1996 à l'initiative d'un groupe de C.P.E. de l'Académie de Dijon constitué de formateurs I.U.F.M., M.A.F.P.E.N. et de Conseillers Pédagogiques : Claude CALMAND, C.P.E. ; Louis FERMENT, I.P.R. Etablissements et Vie Scolaire ; Jean-Guy LEBEAU, C.P.E. et formateur I.U.F.M. ; Eric MAGNY, C.P.E. ; Lydie PFANDER-MENY, Cellule Vie Scolaire Rectorat et Formatrice I.U.F.M. ; Fernande PORCHERON, C.P.E. ; Bernard ROUTHIER, C.P.E. ; cette production est régulièrement complétée et mise à jour par Olivier BRIFFAUT, Personnel de Direction, ex-C.P.E., Docteur ès Sciences Economiques.

Remarque : le référentiel de compétences ici proposé ne relève pas du domaine réglementaire, même si le cadre de ce référentiel est celui fixé par les textes (circulaires du 28 octobre 1982 et décret du 11 octobre 1989). Il est destiné à être un élément de réflexion : il est en cela évolutif, comme la fonction de C.P.E. elle-même qu'il vise à faire connaître.

Il a pour objet de présenter avec précision les multiples compétences, dans le champ des savoirs et le champ des savoir-faire, auxquelles le C.P.E. fait quotidiennement appel dans l'exercice de ses fonctions. Il comporte trois chapitres, correspondant aux trois domaines fondamentaux de l'activité du C.P.E. : le fonctionnement de l'établissement (collège ou lycée), la collaboration avec les enseignants, et l'animation éducative. Dans chacun de ces trois domaines sont identifiées les situations professionnelles (colonne 1), et, en référence, les connaissances (colonne 2) et savoir-faire (colonne 3) qui s'y rapportent.